



2020 – 31 Mars

GAN n° 03

## Groupe d'Avis aux Navigateurs

### SOMMAIRE

<b>S</b>	1. INFORMATION	
	1.1. Avertissements spéciaux.....	3
	1.2. Avertissements urgents de navigation (AVURNAV).....	3
	Les avertissements parus du 01 au 31 mars 2020.....	3
	Récapitulatifs des avertissements en vigueur.....	6
	1.3. Avis aux navigateurs (AVINAV).....	6
	1.4. Avis préliminaires, temporaires et divers.....	10
	Liste des avis préliminaires, temporaires et divers parus du 01 au 31 mars 2020.....	10
	Récapitulatif des avis préliminaires, temporaires et divers.....	11
	1.5. Avertissement NAVAREA.....	12
	Avertissement NAVAREA II.....	12
	Avertissement NAVAREA III.....	13
	<b>2. CORRECTIONS.....</b>	<b>14</b>
	2.1. Cartes marocaines coproduites avec le SHOM.....	14
	2.2. Instructions nautiques des côtes marocaines.....	14
	2.3. Livre des feux et Radiosignaux des côtes marocaines.....	15
	2.3.1. Correction temporaire.....	15
	Zone Méditerranée (Du Cap Spartel à la frontière Est du Royaume du Maroc) du 01 au 31 mars 2020.....	15
	Récapitulatif des corrections (Zone Méditerranée).....	16
	Zone Atlantique (Entre le Cap Spartel et le Cap Blanc) du 01 au 31 mars 2020.....	16
	Récapitulatif des corrections (Zone Atlantique).....	17
	2.4. Autres ouvrages.....	18
	<b>3. MODIFICATIONS AUX COLLECTIONS.....</b>	<b>19</b>
	3.1. Cartes marocaines coproduites avec le SHOM.....	19
	3.2. Instructions nautiques des côtes marocaines.....	19
	3.3. Livre des feux et Radiosignaux des côtes marocaines.....	19
	3.4. Autres ouvrages.....	19

# Glossaire

## Français

## English

Principaux mots courants utilisés dans le GAN

Principal key Words used in NTM

Porter	Insert
Ajouter	Add
Rayer	Delete
Remplacer, modifier	Amend
Déplacer ... de x en y	Move ... from x to y
Remplacer y par x	Replace y with x
Au Sud de	Southwards
Au SW de	South-westwards
Cadre Ouest, cadre Sud (de la carte)	W border, S border
Entre	Joining
A toucher le point a) ci-dessus	Adjacent to ... a) above
Voisin du point a) ci-dessus au NE	Close NE of ... a) above
Etendre la courbe de 100 m vers le NE pour inclure	Extend 100 m contour NE to enclose
Entourée d'une courbe de 200 m	Enclose by 200 m contour
Trait tireté	Pecked line
Trait pointillé	Dotted line
Un seul trait plein	Single firm line
Un double trait plein	Double firm line
Annexe graphique	Accompanying block
Nota	Accompanying note

### ABREVIATIONS ET SYMBOLES :

(P) : Avis préliminaire.

(T) : Avis temporaire.

(G) : Avis général.

® : Rectificatif.

AVURNAV : Avertissement Urgent de Navigation.

AVINAV : Avis aux Navigateurs.

*NOTE* : Pour tout renseignement relatif à la navigation et à la sécurité maritime dans les eaux sous juridiction marocaine, la Division Hydrographie, Océanographie et cartographie de la Marine Royale met à votre disposition l'adresse suivante :

### **DIVISION HYDROGRAPHIE, OCEANOGRAPHIE ET CARTOGRAPHIE DE LA MARINE ROYALE**

Boulevard Mohammed ESSOUSSI

1<sup>ère</sup> Base Navale, Casablanca. MAROC

Tel : 06 50 89 08 29 - Courriel : dhoc-cdiv-mr@far.ma

## CHAPITRE 1.

### INFORMATIONS

#### 1.1. Avertissements spéciaux.

Néant

#### 1.2. Avertissements urgents de navigation (AVURNAV)

Les avertissements parus du 01 au 31 mars 2020.

##### **AVURNAV 054/20. Méditerranée et Atlantique – Repêchage des cadavres en mer – (MARCC-RABAT).**

1. les opérations de repêchage des cadavres en mer devront être effectuées en coordination avec le MRCC.

2. Annuler AVURNAV NR 048 /DHOC /2020.

##### **AVURNAV 053/20. Méditerrané – Abords de Tétouan - Opération d'écopage (DIV OPS).**

1. Activité aérienne d'entraînement d'écopage en mer aura lieu au large de Tétouan, du 30.03.2020 au 03.04.2020 de 10h00 à 16h00, dans la zone délimitée par les coordonnées suivantes (WGS 84) :

➤ A : L = 35° 37,00' N — G = 005° 15,00' W ;

➤ B : L = 35° 35,00' N — G = 005° 05,00' W ;

➤ C : L = 35° 33,00' N — G = 005° 05,00' W ;

➤ D : L = 35° 33,00' N — G = 005° 12,00' W.

2. Annuler cet AVURNAV le 031700 avril 20

##### **AVURNAV 052/20. Méditerrané – Travaux de réparation du câble sous-marin NR 7 de l'interconnexion électrique Maroc-Espagne - Détroit de Gibraltar (DIV OPS).**

1. Durée des travaux de réparation du câble sous-marin NR 7 de l'interconnexion électrique Maroc-Espagne dans les eaux sous juridiction marocaine dans le Détroit de Gibraltar, objet AVURNAV NR 028 / DHOC du 10.02.2020, est prolongée jusqu'au 30.04.2020, pour le navire norvégien « SKAGERRAK »

2. Large tour demandé.

3. Annuler cet AVURNAV le 010100 UTC mai 20.

##### **AVURNAV 050/20 et 051/20. Atlantique – Extinction feu de guidage – Port de Tan Tan (CAPTANTAN).**

1. Feu de guidage Vigie de la capitainerie de Tan Tan [VQ.RWG.0,6s], est éteint. (LF 18450).

La position géographique dudit feu est comme suit (WGS84) :

➤ L = 28° 28,82' N – G = 011° 21,00' W.

2. Un avis ultérieur vous fera connaître la date de sa remise en marche.

**AVURNAV 049/20. Atlantique – Balisage ferme aquacole – Imi-Ouaddar (SECMAR/SUD).**

1. La drague « **TIGRI** » a procédé le 18.03.20 au large IMI-OUADDAR, à l'installation de 04 bouées pour balisage d'une ferme aquacole, délimitée par les coordonnées suivantes (WGS 84) :

- ✓ A : L = 30° 35' 97,43" N — G = 009° 48' 58,38" W ;
- ✓ B : L = 30° 34' 16,93" N — G = 009° 46' 33,95" W ;
- ✓ C : L = 30° 34' 35,89" N — G = 009° 46' 13,30" W ;
- ✓ D : L = 30° 35' 40,43" N — G = 009° 47' 32,21" W ;

2. Large tour demandé.

**AVURNAV 048/20. Méditerranée et Atlantique – Repêchage des cadavres en mer – (MARCC-RABAT).**

Dans le cadre du renforcement des dispositions prises par le Royaume du Maroc pour lutter contre la propagation du coronavirus « COVID-19 », toute activité de repêchage de cadavres en mer aussi bien par les unités de pêche (Hauturières, côtière et artisanale) que par les autres unités flottantes y compris celles d'intervention SAR est suspendue.

**AVURNAV 047/20. Méditerrané – Abords de Tétouan - Opération d'écopage (DIV OPS).**

1. Activité aérienne d'entraînement d'écopage en mer aura lieu au large de Tétouan, du 23 au 27.03.2020 de 10h00 à 16h00, dans la zone délimitée par les coordonnées suivantes (WGS 84) :

- A : L = 35° 37,00' N — G = 005° 15,00' W ;
- B : L = 35° 35,00' N — G = 005° 05,00' W ;
- C : L = 35° 33,00' N — G = 005° 05,00' W ;
- D : L = 35° 33,00' N — G = 005° 12,00' W.

2. Annuler cet AVURNAV le 271700 mars 20

**AVURNAV 046/20. Méditerrané – Abords de Tétouan - Opération d'écopage (DIV OPS).**

1. Activité aérienne d'entraînement d'écopage en mer aura lieu au large de Tétouan, du 16 au 20.03.2020 de 10h00 à 16h00, dans la zone délimitée par les coordonnées suivantes (WGS 84) :

- A : L = 35° 37,00' N — G = 005° 15,00' W ;
- B : L = 35° 35,00' N — G = 005° 05,00' W ;
- C : L = 35° 33,00' N — G = 005° 05,00' W ;
- D : L = 35° 33,00' N — G = 005° 12,00' W.

2. Annuler cet AVURNAV le 201700 mars 20.

**AVURNAV 045/20. Méditerranée et Atlantique – Coronavirus « COVID-19 » – (DMM).**

Dans le cadre du renforcement des dispositions prises par le Royaume du Maroc pour lutter contre la propagation du coronavirus « COVID-19 », l'accès aux ports marocains est temporairement suspendu pour tous les navires de plaisances, de croisière et de passagers.

Toutefois, cette disposition ne s'applique pas aux navires transportant exclusivement les ensembles routiers avec leurs chauffeurs.

Les compagnies maritimes concernées doivent prendre les dispositions nécessaires pour informer les passagers et éviter leur déplacement vers les ports de départ (annonces sur les sites web, appels

téléphoniques, SMS, mail, réseaux sociaux...).

**AVURNAV 044/20. Atlantique – Tirs d’instruction en mer – Entre Agadir et Dakhla).**

1. La Marine Royale effectuera des tirs d’instruction en mer du 01.04 au 23.04.2020 et du 28.05 au 30.06.2020, dans les trois secteurs de tir compris entre les radiales 270° et 360° sur un rayon de 20 milles et 12 000 pieds d’altitude, centrés sur les points suivants :

- A (zone Bravo), large d’Agadir : L = 29° 53' N — G = 010° 15' W ;
- B (zone Charlie), large de Laâyoune : L = 27° 00' N — G = 013° 50' W ;
- C (zone Delta), large de Dakhla : L = 23° 35' N — G = 017° 00' W.

2. Annuler cet AVURNAV le 010100 (UTC+1) juillet 20.

**AVURNAV 043/20. Atlantique – Recherche océanographique (DIV OPS).**

1. Navires Britanniques « **JAMES COOK JC 191** » et « **JAMES COOK JC 192** » sont autorisés à effectuer des recherches océanographiques dans les eaux sous juridiction marocaine du 09 au 15 mars 2020.

2. Large tour demandé.

3. Annuler cet AVURNAV le 160100 (UTC+1) mars 20.

**AVURNAV 042/20 Méditerranée – Large de Tétouan – Opération d’écopage (DIV-OPS).**

1. Activité aérienne d’entraînement d’écopage en mer aura lieu au large de Tétouan, du 09 au 13.03.2020 de 10h00 à 16h00, dans la zone délimitée par les coordonnées suivantes (WGS 84) :

A	:	L = 35° 37,00' N	—	G = 005° 15,00' W ;
B	:	L = 35° 35,00' N	—	G = 005° 05,00' W ;
C	:	L = 35° 33,00' N	—	G = 005° 05,00' W ;
D	:	L = 35° 33,00' N	—	G = 005° 12,00' W.

-2. Annuler cet AVURNAV le 131700 Mars 20.

**AVURNAV 041/20. Atlantique – Casablanca – Zone réglementée (DIV OPS).**

1. zone de navigation réglementée est instaurée à compter du 06.03.20 A 11H00, délimitée par les coordonnées suivantes (WGS 84) :

✓ A	:	L = 33° 36,50' N	—	G = 007° 37,20' W ;
✓ B	:	L = 33° 32,70' N	—	G = 007° 46,50' W ;
✓ C	:	L = 33° 36,30' N	—	G = 007° 48,40' W ;
✓ D	:	L = 33° 40,50' N	—	G = 007° 37,20' W.

2. Les navires, embarcations et engins nautiques entrant ou sortant du **port de Casablanca**, doivent éviter de traverser cette zone.

**AVURNAV 040/20. Atlantique – Nouveau port de Safi – Installation bouée DATAWELL (DPDPM).**

La Direction d’Aménagement du nouveau port de Safi, a procédé le 04.03.2020 à 12H00, à la mise en place d’une bouée DATAWELL de couleur jaune [Fl(5)Y.20s], dans la rade du nouveau port de Safi par la position (WGS84) :

- L = 32° 12,00' N – G = 009° 18,25' W.

**AVURNAV 039/20 Méditerranée – Détroit de Gibraltar – Réparation câble sous-marin (DHOC).**

1. câblé français « **RAYMOND CROZE** » est autorisé à effectuer des travaux de réparation sur câble

de télécommunication sous-marin « Sea-Me-We 3 » au niveau segment 8.11, dans les eaux sous juridiction marocaine du Déroit de Gibraltar pour une durée de 20 jours à partir du 02.03.2020.

2. Large tour demandé.

3. Annuler cet AVURNAV le 230100 (UTC+1) mars 20.

### Récapitulatifs des avertissements en vigueur.

#### AVURNAV 038/20. Atlantique Nord (Entre Cap Spartel et Larache).

1. Position du calage madrague « **BRIECH** » objet AVURNAV 034/DHOC/2020 du 21/02/2020, a été rectifiée.

La nouvelle position géographique (WGS 84) est :

➤ L = 35° 36' 41,80" N

➤ G = 006° 03' 15,00" W

2. Le reste sans changement.

#### AVURNAV 036/20. Atlantique Nord (Entre Larache et Kenitra).

1. Six (06) madragues ont été calées dans les eaux territoriales entre LARACHE et KENITRA.

Les positions géographiques desdites madragues sont comme suit :

Nom de la madrague	Position	Signalisation
JOLOT	L = 35° 02' 02" N - G = 006° 18' 50" W	<p><b>De jour :</b>  <b>Centre de la madrague :</b>            Un pavillon jaune marqué de lettre « M » ou « A » en noir.  <b>Extrémité des bras en mer :</b>            Un pavillon jaune marqué de lettre « M » ou « A » en noir.  <b>De nuit :</b>  <b>Centre de la madrague :</b>            Deux feux verts disposés l'un au-dessus de l'autre et séparés par une distance d'un mètre et visibles sur tout l'horizon à 3 M.  <b>Extrémité des bras en mer :</b>            Deux feux disposés l'un au-dessus de l'autre et séparés par une distance d'un mètre (supérieur rouge et inférieur vert) et visibles sur tout l'horizon à 3 M.</p>
PRINCIPE	L = 35° 03' 25" N - G = 006° 15' 49" W	
KÉNITRA 1	L = 34° 56' 29,5" N - G = 006° 21' 15" W	
KÉNITRA 2	L = 34° 51' 00" N - G = 006° 21' 00" W	
KÉNITRA 3	L = 34° 45' 45" N - G = 006° 23' 43" W	
LOS GENIZOSOS	L = 35° 23' 05" N - G = 006° 09' 45" W	

- La plus grande prudence est recommandée.

- Naviguer à plus de 4 Nqs dans cette zone.

- Les madragues resteront en place durant la campagne de pêche 2020.

- Un avis ultérieur vous fera connaître la date d'enlèvement desdits madragues.

#### AVURNAV 034/20. Atlantique Nord (Entre Cap Spartel et Larache).

Cinq (05) madragues ont été calées dans les eaux territoriales situées dans les circonscriptions maritimes de Tanger.

Les positions géographiques desdites madragues sont comme suit :

Nom de la madrague	Position	Signalisation
CAP SPARTEL	L = 35° 45' 37" N - G = 005° 57' 00" W	<p><b>De jour :</b>  <b>Centre de la madrague :</b>            Un pavillon jaune marqué de lettre « M » ou « A » en noir.</p>

TAHADART	L = 35° 41' 18" N - G = 006° 01' 27" W	<b>Extrémité des bras en mer :</b> Un pavillon jaune marqué de lettre « M » ou « A » en noir. <b>De nuit :</b> <b>Centre de la madrague :</b> Deux feux verts disposés l'un au-dessus de l'autre et séparés par une distance d'un mètre et visibles sur tout l'horizon à 3 M. <b>Extrémité des bras en mer :</b> Deux feux disposés l'un au-dessus de l'autre et séparés par une distance d'un mètre (supérieur rouge et inférieur vert) et visibles sur tout l'horizon à 3 M.
BRIECH	L = 35° 37' 00" N - G = 006° 06' 00" W	
LA GARIFA	L = 35° 32' 51" N - G = 006° 05' 07" W	
LAS CUIVAS	L = 35° 27' 24" N - G = 006° 06' 54" W	

- La plus grande prudence est recommandée.
- Naviguer à plus de 4 Nqs dans cette zone.
- Les madragues resteront en place durant la campagne de pêche 2020.
- Un avis ultérieur vous fera connaître la date d'enlèvement desdits madragues.

### 1.3. Avis aux navigateurs (AVINAV)

#### AVURNAV 031/20. Atlantique (Agadir).

1. Barils métalliques sont ancrés par positions : L = 30° 31,002' N – G = 009° 44,726' W, L = 30° 31,842' N – G = 009° 45,222' W, L = 30° 31,674' N – G = 009° 43,678' W, lesdits barils ne sont pas balises et constituent un danger pour la navigation.
2. Veille attentive et prudence recommandées.

#### AVINAV 030/20. Atlantique (Jorf Lasfar).

1. Cargo dénommé « M/V GRANDE TOGO », battant Pavillon italien a déclaré avoir perdu (04) conteneurs à la mer par position géographique (WGS84) : L = 33° 17' N – G = 009° 05' W.
2. Veille attentive et prudence recommandées.

#### AVINAV 027/20. Atlantique (Dakhla).

Navire de pêche turc dénommé « Ahmet ocak 55 », a subi le 06/02/2020 une voie d'eau dans la salle machine. Il a été abandonné le 07/02/2020 après avoir mouillé par position : L = 24° 08,48' N – G = 016° 36,10' W avec à bord 40 T gasoil, 1,5 T d'huile hydraulique et 10 bouteilles de gaz de 40L, le navire qui dérive vers le 230° à une vitesse de 02,8 Nds présente un danger pour la navigation.  
Veille attentive et prudence recommandées.

#### AVINAV 016/20. Atlantique.

1. Navire norvégien « DR FRIDTJOF NANSEN », est autorisé à effectuer une campagne de recherche sur ressources halieutiques transfrontalières et les écosystèmes du 27.01.2020 au 03 avril 2020, dans les eaux sous juridiction marocaine.

Le navire doit se conformer aux mesures de sécurité interdisant toute navigation dans les zones de tirs, BRAVO, CHARLIE, DELTA et le quadrilatère délimitée par les coordonnées suivantes :

A : L = 28° 46' N — G = 010° 48' W ;  
B : L = 29° 18' N — G = 011° 06' W ;  
C : L = 29° 08' N — G = 011° 28' W ;  
D : L = 28° 42' N — G = 010° 56' W.

2. Large tour demandé.

### **AVINAV 013/20. Atlantique (Ouest de Oued el Kraa).**

Chalutier de pêche côtière dénommé « SABRI-2 », N/C 6-941, de 23,55 m de longueur et de 7,10 m de largeur, a coulé le 12.01.2020, par position : L = 24° 45,45' N - G = 015° 43,33' W, soit 45 Nqs à l'Ouest de Oued el Kraa.

### **AVINAV 194/19. Atlantique (Safi).**

1. Embarcation dénommée « **BOUALAM-2** », N/C 7.6756, signalée à la dérive, est localisée à la position : L = 32° 40,70' N — G = 009° 06,80' W, dite embarcation est repérée par une bouée de couleur rouge.

2. Veille attentive et prudence conseillée.

### **AVINAV 190/19. Atlantique (Large d'Essaouira).**

1. Embarcation à rames dénommée « **SOMA OF ESSEX** », portant N° SSR 1526697, sans occupants est localisée à la dérive le 21.12.2019 à 13H20, à la position (WGS 84):

➤ L = 31° 34' N — G = 010° 54' W.

2. Veille attentive et prudence conseillée.

### **AVINAV 175/19. Atlantique.**

Chalutier de pêche côtière dénommé « **MESNAOUI** », N/C 7-601, de 16.91 m de longueur et 4.84 m de largeur, a coulé le 22.11.2019, par la position : L = 29° 05' 55,21" N - G = 010° 31' 21,61" W.

### **AVINAV 141/19. Atlantique (Cap Barbas).**

Palangrier Egyptien dénommé « **ABO ALY WEIAD MOSTIAN BE ALLA** » N/C 100274, a échoué le 02.10.2019 à 04h30, par position (WGS84) :

➤ L = 22° 17' 01" N- G = 016° 33' 53" W.

### **AVINAV 134/19. Atlantique (Large DAKHLA).**

Carte : 7883 FR

Palangrier dénommé **AKHAOUANI II** N/C 3-540, de 18.25 m de longueur et 5.12 m de largeur, a coulé le 26.09.2019 à 22h00, par position : L = 23° 50.453' N- G = 016° 41.262' W.

### **AVINAV 130/19. Atlantique (Abords de Tan Tan).**

Palangrier marocain dénommer « **AQUARIUM 2** » N/C 6-936, de 18.65 m de longueur et 5.53 m de largeur, a échoué le 18.09.2019 vers 03h00, à la position (WGS84) : L = 28° 25' 16 " N - G = 011° 23' 55" W soit environ 03 Nqs au Sud du port de Tan Tan.

### **AVINAV 120/19. Atlantique (Entre Pointe Nador et Cap Hadid).**

Bâtiment Hydrographique et Océanographique Multi-Missions (BHO2M) de nationalité marocaine, dénommé « **DAR AL BEIDA** », effectue une campagne Hydro-Océanographique en Atlantique Nord, entre Pointe Nador et Cap Hadid, entre les parallèles L = 31° 42' N et L = 35° 15' N, du 20.08.2019 jusqu'à nouvel avis.

### **AVINAV 096/19. Atlantique ( Imi Oudar).**

Cartes : 6178 FR, 6227 FR

1. Ferme aquacole « **Atlantic Moules** », a été instaurée, au niveau de la zone d'Imi Oudar.

Cette ferme est délimitée par les coordonnées géographiques suivantes (WGS 84) :

Nom	Délimitation	Signalisation
-----	--------------	---------------

Atlantic Moules	<p>N1 : L = 30° 35' 05,926" N — G = 009° 47' 36,620" W  N2 : L = 30° 35' 15,355" N — G = 009° 47' 26,288" W  N3 : L = 30° 35' 01,965" N — G = 009° 47' 09,948" W  N4 : L = 30° 34' 52,508" N — G = 009° 47' 20,280" W</p>	<p>Les points extérieurs N1, N4 de la ferme, seront signalés par des bouées actives de marque spéciale dont les caractéristiques sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Couleur : jaune ;</li> <li>- Forme : Charpente ; espar ;</li> <li>- Voyant : croix jaune ;</li> <li>- Feu : jaune ;</li> <li>- Rythme : Fl.Y.5s (feu à éclat de couleur jaune à une période de 5 secondes).</li> </ul> <p>Les points intérieurs N2 et N3 de la ferme seront signalés par des bouées passives de marque spéciale dont les caractéristiques sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Couleur : jaune ;</li> <li>- Forme : sphérique, Charpente ; espar ;</li> <li>- Voyant : croix jaune.</li> </ul>
-----------------	---	--

- Naviguer à plus de 4 Nqs entre la Pointe Imessouane et la Pointe Bou Irden.

- Zones interdites à la navigation, au mouillage et au chalutage.

- Calage de cette ferme aquacole est permanent.

2. Un avis ultérieur vous fera connaître la date de la mise en place des bouées, balisant la délimitation de protection de cette ferme.

#### **AVINAV 054/19. Atlantique (Entre Oued Sous et Oued Massa).**

Cartes : 6227 FR, 7270 FR

Sardinier marocain dénommé TISSIR-2 N/C 8-402, de 22.64 m de longueur et 6.56 m de largeur, a coulé le 01.04.2019 à 02h30, par position : L = 30° 15.84' N - G = 009° 38.84' W.

#### **AVINAV 052/19. Atlantique (Entre Imessouane et port d'Agadir).**

Cartes : 6178 FR, 6227 FR

1. Fermes aquacoles ont été instaurées à compter du 22/03/2019, au niveau de la zone d'Imi Ouadar, entre la Pointe Imessouane et la Pointe Bou Irden. Les zones sont délimitées par les coordonnées géographiques suivantes (WGS 84) :

Zone	Délimitation	Signalisation
Zone I (Située au Sud de la Pointe Imessouane à 05 Nqs)	<p>A : L = 30° 46' 28,63" N — G = 009° 51' 32,45" W  B : L = 30° 45' 43,96" N — G = 009° 51' 41,36" W  C : L = 30° 46' 20,35" N — G = 009° 50' 36,77" W  D : L = 30° 45' 35,67" N — G = 009° 50' 45,69" W</p>	<p>Les points extérieurs A, B de la zone I et E et F de la zone II, seront signalés par des bouées actives de marque spéciale dont les caractéristiques sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Couleur : jaune ;</li> <li>- Forme : Charpente ; espar ;</li> <li>- Voyant : croix jaune ;</li> <li>- Feu : jaune ;</li> </ul>
Zone II (Située au SE du Cap Ghir à 05,5 Nqs)	<p>E : L = 30° 34' 26,97" N — G = 009° 48' 57,86" W  F : L = 30° 33' 55,77" N — G = 009° 48' 19,83" W  G : L = 30° 35' 02,40" N — G = 009° 48' 19,05" W  H : L = 30° 34' 31,21" N — G = 009° 47' 41,02" W</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rythme : <b>Fl.Y.5s</b> (feu à éclat de couleur jaune à une période de 5 secondes).</li> </ul> <p>Les points intérieurs C et D de la zone</p>

		I et G et H de la zone II, seront signalés par des bouées passives de marque spéciale dont les caractéristiques sont les suivantes : - Couleur : jaune ; - Forme : sphérique, Charpente ; espar ; - Voyant : croix jaune.
--	--	---

- Naviguer à plus de 4 Nqs entre la Pointe Imessouane et la Pointe Bou Irden.

- Zones interdites à la navigation, au mouillage et au chalutage.

- Calage de ces fermes d'aquacoles est permanent.

2. Un avis ultérieur vous fera connaître la date de la mise en place desdites bouées, balisant la délimitation de protection de ces fermes.

### **AVINAV 032/19. Atlantique (Abords du port Agadir).**

Carte : 6178 FR

1. Tracé de l'émissaire sous-marin de la station côtière de traitement des eaux usées du Régie Autonome Multi-Service d'Agadir, situé au Nord-Ouest de l'enracinement de la jetée principale du port d'Anza à 1,9 milles nautiques, est délimité par les coordonnées géographiques suivantes (WGS 84) :

✓ A (départ station) : L = 30° 26,96' N — G = 009° 39,63' W ;

✓ B (point de rejet) : L = 30° 26,33' N — G = 009° 41,08' W.

2. Extrémité de cet émissaire est matérialisée par une bouée de marque spéciale dont les caractéristiques sont :

✓ Position : L = 30° 26,28' N — G = 009° 41,14' W (WGS 84) ;

✓ Forme : charpente ;

✓ Couleur : jaune ;

✓ Voyant : un seul voyant en forme de X jaune.

3. Le mouillage, le chalutage et les opérations sur le fond à proximité de ladite bouée sont interdits.

4. Un avis ultérieur vous fera connaître les caractéristiques du feu de la bouée.

### **AVINAV 017/19. Méditerranée (Entre Ras Afrau et Pointe Négri).**

Cartes : 7658 FR, 6570 FR.

Dans le cadre des travaux de construction du port de Nador West MED, une zone interdite à la navigation, au mouillage et au chalutage, a été instaurée jusqu'à nouvel ordre.

Les limites géographiques de cette zone sont comme suit : (WGS 84).

➤ A : L = 35° 15.58' N — G = 003° 09.06' W ;

➤ B : L = 35° 15.80' N — G = 003° 09.30' W ;

➤ C : L = 35° 16.76' N — G = 003° 08.68' W ;

➤ D : L = 35° 16.95' N — G = 003° 09.19' W ;

➤ E : L = 35° 15.63' N — G = 003° 12.84' W ;

➤ F : L = 35° 14.21' N — G = 003° 16.74' W ;

➤ G : L = 35° 13.48' N — G = 003° 16.43' W ;

➤ H : L = 35° 14.64' N — G = 003° 11.81' W ;

➤ I : L = 35° 13.93' N — G = 003° 11,00' W.

### **AVINAV 008/19. Atlantique (Tarfaya).**

Cartes : 7270 FR

1. Sardinier marocain dénommé « ABDELMOUGHIT », de 24,4 m de longueur et 7,4 m de largeur, a échoué journée du 18.01.19 à 04 h 50, à la position : L = 27° 57,60' N — G = 012° 55,80' W, soit à 0,9

Mile nautique au NNE de la jetée principale du port de Tarfaya.

2. Il constitue un danger pour la navigation.

3. Il est demandé de ne pas chaluter ou d'effectuer des opérations sur le fond à proximité.

4. Un avis ultérieur fera connaître l'opération de coulage ou de renflouage dudit sardinier.

#### AVINAV 118/18. Atlantique (Entre Laâyoune et Boujdour)

Chalutier de pêche côtière dénommé « MESSOUDI » N/C 8-208, de 23.35 m de longueur et 6.08 m de largeur, a coulé le 01.12.2018 à 07h00, à la position (WGS84) : L = 26° 42.60' N — G = 014° 09.30' W.

### 1.4. Avis préliminaires, temporaires et divers

#### Liste des avis préliminaires, temporaires et divers parus du 01 au 31 mars 2020.

##### Avis 20 – 03 – P - 001. Atlantique – Port de Casablanca – établissements de signalisation maritime.

Carte : FR 7700

Dans le cadre de mise à jour du nouveau plan de balisage du port de Casablanca et ce, suite à la construction de nouveaux ouvrages portuaires à savoir, le nouveau port de pêche, le nouveau terminal de croisière et le nouveau chantier naval, ci-dessous le nouveau balisage du complexe portuaire de Casablanca. **Le présent avis préliminaire annule et remplace l'Avis 20 – 02 – P – 001.**

N° ESM	Désignation	Position géographique	Caractéristiques techniques Provisoires
<b>ESM DU COMPLEXE PORTUAIRE DE CASABLANCA</b>			
1	Bouée CA d'atterrissage	33°41,07'N -07°34,00'W	Feu Blanc Iso 4s 5m 6M
2	Bouée CA1, latérale tribord	33°39,48'N-07°34,6'W	Feu Vert 1é 4s 3m 6M
3	Bouée CA2, latérale modifiée (Chenal préféré tribord)	33°38,00'N- 07°33,1'W	Feu Rouge 2éclat 6s 3m 4M
4	Bouée CA3, latérale tribord	33°38,00'N-07°34,6'W	Feu Vert 2é 6s 3m 4M
5	Bouée Cardinale Est	33° 37,33'N-07° 35,24'W	Feu Blanc Sc. VQ(3) 5s 4m 4M
5 bis	Feu de musoir jetée Moulay Youssef	33° 37,22'N-07° 35,50'W	Feu Vert 3é 10s 13 m 7 NM
6	Phare d'Oukkacha secteur 245°-60°	33° 36,94'N-07° 33,76'W	Feu à secteur Rouge Oc (3) 15s 29m 16M
<b>ESM DU NOUVEAU PORT DE PÊCHE</b>			
7	Feu fixe Espar limite de la ligne de sonde de 5m	33° 36,74'N-07° 34,60'W	Feu Rouge Sc. Q 1s 15m Facultative
8	Feu du musoir de la jetée principale du NPP	33° 36,75'N-07° 34,90'W	Feu Blanc Sc Groupé Q(3) 10s 15m 8M
9	Feu latéral tribord de la passe du NPP	33° 36,65'N-07° 35,04'W	Feu Vert 1é 4s 10m 3M
10	Feu latéral tribord de la darse intérieure du NPP	33° 36,6'N-07°35,10'W	Feu Vert 2é 4s 7m 3M
11	Feu latéral Bâbord de la passe du NPP	33° 36,51'N-07°35,00'W	Feu Rouge 1é 4s 10m 3M
12	Feu directionnel, balisant la limite du linge de sonde -5m	33° 36,51'N-07° 35,00'W	Feu Rouge direction 8° (255°263°) Oc(3) 6s 12m 6M
<b>ESM DU COMPLEXE PORTUAIRE DE CASABLANCA (SUITE)</b>			
13	Feu jetée Moulay Slimane	33° 36,83'N-07° 35,45'W	Feu Rouge 4é 12s 12m 4M
14	Feu directionnel 229°	33° 36,78'N-07° 35,64'W	Feu Blanc (4°) Oc 6s 12m 12M
15	Feu coin Terminal Croisière	33° 37,01'N-07° 35,88'W	Feu Vert 1é 6s 6m 3M
16	Feu terminal à conteneurs EST	33° 36,77'N-07° 35,86'W	Feu Rouge 1é 6s 12m 3M
17	Feu de la jetée OCP	33° 36,67'N-07° 36,26'W	Feu Rouge 2é 8s 6m 3M

18	Feu Epi SW jetée Moulay Youssef	33° 36,77'N-07° 36,30'W	Feu Vert 2é 8s 6m 3M
19	Feu directionnel 246°	33° 36,43'N-07° 37,00'W	Feu Blanc (3°) Oc 4s 12m 12M
20	Feu Epi jetée Moulay Youssef	33° 37,08'N-07°35,62'W	Feu Vert 4é 12 s 6m 4M
<b>ESM DE LA MARINA</b>			
21	Feu latéral tribord de la passe de la Marina	33° 36,28'N-07° 36,96'W	Feu Vert 3é 10s 6m 3M
22	Feu latéral Bâbord de la passe de la Marina	33° 36,28'N-07° 37,04'W	Feu Rouge 3é 10s 6m 3M
23	Feu latéral Bâbord d'accès à la darse de la Marina	33° 36,25'N-07° 36,94'W	Feu Rouge 3é 10s 6m 3M
24	Feu latéral tribord d'accès à la darse de la Marina	33° 36,61'N-07° 36,29'W	Feu Vert 2é 6s 2m 3M

- Un AVURNAV et des avis ultérieurs de correction de carte et des documents nautiques vous seront communiqués avec les positions exactes des dites ESM.

**Avis 20 - 03 -T- 001 Atlantique – Nouveau port de Safi – Installation bouée DATAWELL (DPDPM).**

La Direction d'Aménagement du nouveau port de Safi, a procédé le 04.03.2020 à 12H00, à la mise en place d'une bouée DATAWELL de couleur jaune [Fl(5)Y.20s], dans la rade du nouveau port de Safi par la position (WGS84) : L = 32° 12,00' N – G = 009° 18,25' W.

**Récapitulatif des avis préliminaires, temporaires et divers.**

**Avis 20 – 02 – T - 001. Atlantique – large de Dakhla – bouée METOCEAN.**

Une bouée METOCEAN est mouillée à une profondeur de -20 m à -30 m au large de Dakhla à la position : L = 23° 39' 52,40" N – G = 016° 02' 31 " W.

- Les caractéristique de ladite bouée seront communiquées ultérieurement.

- Il est demandé aux navigateurs de ne pas s'en approcher.

**Avis 20 – 01 – T - 019. Méditerranée – Port de Nador – Travaux de dragage (ANP).**

Carte : 5864 FR

1. Dans le cadre des travaux d'extension du port de Nador, des opérations de dragage sont entamées dans le chenal d'accès et le bassin du port à partir du 23 décembre 2019.

2. Veille attentive et prudence conseillée.

**Avis 19 - 12 - T - 191. Méditerrané – Détroit de Gibraltar – Travaux de réparation du câble sous-marin (Div OPS).**

1. Embarcation dénommée « **NEMO** » de la compagnie espagnole « WORKBOAT SERVICE », est autorisée à effectuer des travaux de réparation du câble sous-marin d'électricité dans les eaux sous juridiction marocaine dans le Détroit de Gibraltar, à partir du 22.12.2019 pour une durée de six Mois.

2. Large tour demandée.

**Avis 19 - 08 - T – 110 et Avis 19 – 08 – T - 112. Atlantique (Port de Laâyoune).**

Carte : 7883 FR

Dans le cadre de construction du nouveau port WHARF OCP (PHOS BOUCRAA) à Laâyoune, société ARCHIRODON GROUP NV BRANCH LAAYOUNE effectuera des opérations de dragage selon le planning ci-après :

➤ **Zone 1 « du 15.08.19 au 15.09.19 » :**

A :	L = 27° 05' 21,06" N	—	G = 013° 25' 31,29" W ;
B :	L = 27° 05' 33,77" N	—	G = 013° 25' 28,25" W ;
C :	L = 27° 05' 33,26" N	—	G = 013° 25' 25,59" W ;

D : L = 27° 05' 26,40" N — G = 013° 25' 24,45" W ;  
E : L = 27° 05' 20,04" N — G = 013° 25' 25,96" W.

➤ **Zone 2 « du 15.09.19 pour une durée de deux ans » :**

A : L = 27° 02' 33,92" N — G = 013° 28' 55,42" W ;  
B : L = 27° 02' 56,29" N — G = 013° 28' 04,96" W ;  
C : L = 27° 02' 50,79" N — G = 013° 27' 48,40" W ;  
D : L = 27° 02' 18,16" N — G = 013° 28' 46,32" W ;  
E : L = 27° 02' 02,88" N — G = 013° 28' 44,20" W.

Deux bouées de marque spéciale (Fl.Y.3s) sont installées aux positions suivantes :

- A L = 27° 03,340' N – G = 013° 28,822' W ;
- :
- B : L = 27° 02,902' N – G = 013° 26,752' W.

## **1.5. Avertissement NAVAREA.**

### **Avertissement NAVAREA II.**

#### **NAVAREA II 103/20**

#### **AGADIR - TARFAYA - CANARIAS - CAP BLANC.**

#### **MAROC.**

1. EXERCICES DE TIR DU 01 AVR AU 23 AVR 20 DANS UN RAYON DE 20 MILLES CENTRE PAR:

A. 29-53N 010-15W

DANS UN SECTEUR DE 270 A 360 DEGRES.

B. 27-00N 013-50W

DANS UN SECTEUR DE 270 A 360 DEGRES.

C. 23-35N 017-00W

DANS UN SECTEUR DE 270 A 360 DEGRES.

2. ANNULER CE MSG LE 240100 UTC AVR 20.

#### **NAVAREA II 083/20**

#### **MAROC.**

1. EN RAISON DES MESURES DE SECURITE PRISES POUR LUTTER CONTRE LE COVID-19, TOUS LES PORTS MAROCAINS RESTERONT FERMES AUX NAVIRES A PASSAGERS ET BATEAUX DE PLAISANCE JUSQU'A NOUVEL AVIS.

2. ANNULER NAVAREA II 082/20.

#### **NAVAREA II 031/20**

#### **TARFAYA - CANARIAS - CAP BLANC - CASABLANCA.**

1. EXERCICES DE TIRS EN COURS JUSQU'AU 30 MAR 20 DANS UN RAYON DE 20 MILLES CENTRE PAR:

A. 29-53N 010-15W

B. 27-00N 013-50W

C. 23-35N 017-00W

DANS UN SECTEUR DE 270 A 360 DEGRES.

2. EXERCICES DE TIRS DU 03 FEV AU 31 MAR 20

DANS UN RAYON DE 20 MILLES CENTRE PAR:

D. 33-41N 008-03W

DANS UN SECTEUR DE 270 A 360 DEGRES.

3. ANNULER NAVAREA II 004/20.

4. ANNULER CE MSG 010100 UTC AVR 20.

**Avertissement NAVAREA III.**

Néant

## CHAPITRE 2.

### CORRECTIONS

#### 2.1. Cartes marocaines coproduites avec le SHOM

Néant.

#### 2.2. Instructions nautiques des côtes marocaines

Remplacer image 4.9.1 Vue aérienne du port de Safi (photo MRM 04.2016). Par :



Remplacer paragraphe 4.9.1 par :

##### 4.9.2. Atterrissage.

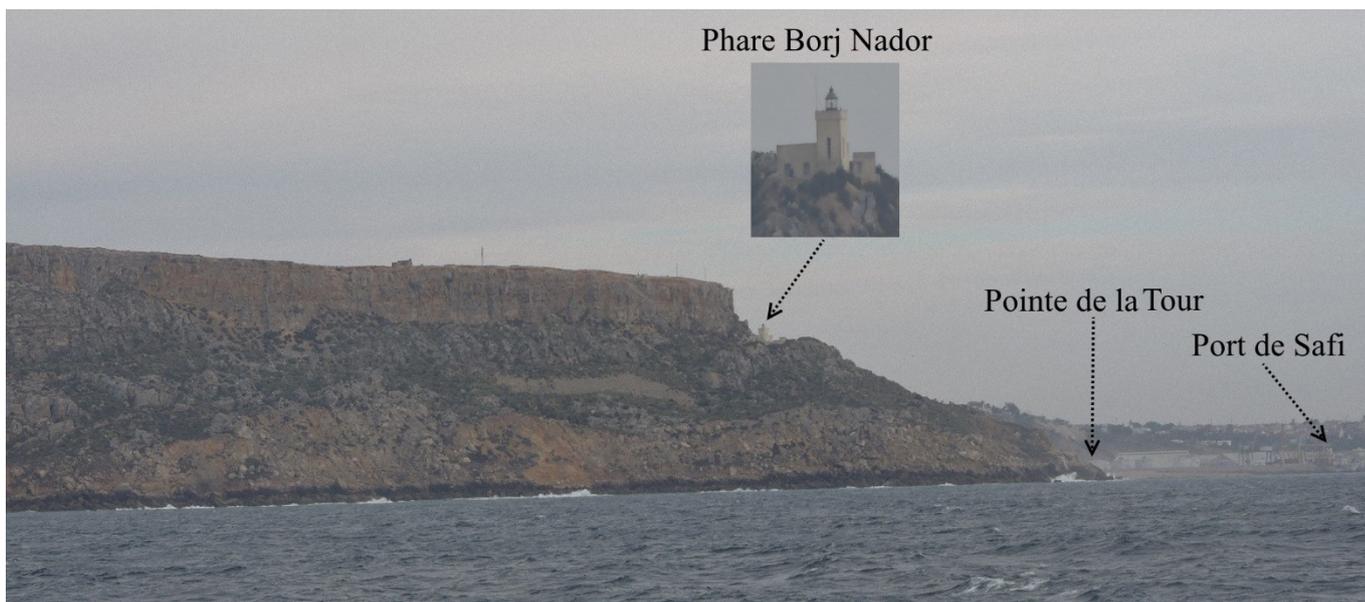
Le port de Safi est installé dans la baie aux abords sains, largement exposée à l'Ouest qui s'ouvre entre la Pointe de la Tour (Borj Nador) [32° 19,80' N — 9° 16,70' W] et la Pointe Rouazzi distante de 5 M au SSE.

Le port est protégé :

- À l'Ouest par la digue principale qui s'enracine dans la côte à 2,5 M au SE de la Pointe de la Tour et qui se termine à 1 M au NNW ;
- Au Nord, par la contre digue longue de 350 m, qui s'enracine dans la côte à l'Est du musoir de la digue principale.

Le Marabout de Sidi Bouzid se distingue sur le sommet de la falaise à 0,5 M au NNE de ce dernier musoir. Le silo à céréales, est situé à l'extrémité Sud du Quai de commerce (vue 4.9.6).

Remplacer image 4.9.2 - Pointe de la Tour vue au 125° à 2,5 M (photo MRM 04.2016). Par :



Remplacer paragraphe 4.9.6 par :

#### 4.9.6. Accès.

On entre dans le port en suivant le secteur blanc (150°) du feu directionnel implanté sur le quai silos. Entre le musoir de la contre digue et la digue principale, la passe d'entrée du port est large de 200 m ; elle est balisée par deux feux. Le chenal est régulièrement dragué à 11 m. Un haut-fond couvert de 1,9 m d'eau déborde à environ 100 m du côté interne de l'extrémité de la digue principale.

Le passage entre les bassins 3 et 2, large de 150 m, est balisé par deux feux.

Remplacer image 4.9.6 - Accès au port de Safi vue dans le 145° à 2,5 M (photo MRM 04.2016). Par :



**Remplacer les tableaux 4.9.8 Informations portuaires par :**

<b>Port de Safi ~ Renseignements portuaires</b>	
<b>Informations nautiques</b>	
<b>Météorologie locale</b>	D'avril à octobre : vents dominants soufflent du secteur Nord à NNE (7 Beaufort max) de 11 h 00 au coucher du soleil. De novembre à mars, vents modérés soufflent du quadrant Ouest (2 à 3 coups de vent d'Ouest chaque hiver). Houle assez forte d'octobre à mai inclus. Pénètre dans le port et crée une forte levée le long de certains quais par fort coup de vent. <i>AVERTISSEMENT</i> : gêne de la houle pour les manœuvres portuaires possible.
<b>Marée et courants</b>	Marée semi-diurne. Marnage moyen 2,6 m en vive-eau et 1,3 m en morte-eau. Niveau moyen : 2,14 m.
<b>Moyens nautiques</b>	
<b>Station de signaux</b>	1 pavillon rouge hissé au mât de signaux de la capitainerie : Interdiction d'entrer dans le port.
<b>Station de sauvetage</b>	1 vedette.
<b>Moyens portuaires</b>	
<b>Remorquage</b>	3 remorqueurs : 2 portuaires 1 485 et 1740 ch ; 1 côtier 3 060 ch.
<b>Infrastructures</b>	3 bassins numérotés de 1 à 3. BASSIN 1 : port de pêche. Le quai des chalutiers forme le côté Sud du môle oblique. BASSIN 2 : limité au Nord par le quai des phosphates, à l'Est par le quai de commerce et au Sud par le quai des silos. Quai de commerce (4 postes) ; Quai des silos côté Nord du môle oblique (navires à passagers). BASSIN 3 : limité au Nord par le quai Nord, à l'Est par le quai de rive et au Sud par le môle des phosphates.
<b>Outillage</b>	QUAI DE COMMERCE : 9 grues sur rails : 2 de 38 t et 7 de 7 t, 1 grue mobile de 6 t. Desservi par une voie ferrée. QUAI DES PHOSPHATES : 2 bras de chargement (débit horaire unitaire : 1 000 t). QUAI SILOS : la manutention des céréales est assurée par deux dispositifs à succion, avec un débit horaire total de 200 à 250 t. QUAI NORD : 1 grue portique de 19 t décharge le soufre. QUAI DE RIVE : 2 grues portiques de 19 et 28 t. Conduites spécialisées pour transfert des produits chimiques.
<b>Réparations</b>	Entretien des petits bateaux.
<b>Ravitaillement</b>	Eau distribuée par bouches sur les quais. On peut aussi se procurer aux vivres. Combustible possible, livraison effectuée par camion-citerne en provenance de Jorf Lasfar.
<b>Dératisation</b>	Certificats internationaux d'exemption de dératisation.
<b>Gestion portuaire</b>	
<b>Navires admis</b>	Navires < 195 m, calant jusqu'à 10,60 m. <i>AVERTISSEMENT</i> : Les navires calant plus de 9 m entrent et sortent dans l'heure qui précède celle de la pleine mer.
<b>Administration</b>	Géré par l'Agence National des Ports (ANP), représenté localement par la Direction Provinciale des Travaux publics de Safi. Email : VTSSAFI@anp.org.ma. Tél : 00212 5 24462903.
<b>Informations diverses</b>	
<b>Communications</b>	Liaisons maritimes avec nombreux ports du monde. Le port est accessible à partir de la RN2, par l'autoroute Safi- Tanger et par la voie ferrée.
<b>Ville</b>	Safi (308 195 habitants en 2014), chef-lieu de la province du même nom, est le lieu de résidence du Gouverneur. Plusieurs hôpitaux et cliniques privées.

Port de Safi ~ Installations portuaires				
Désignation des quais		Longueur (m)	Profondeur (m)	Usage
Bassin 1	Quai de pêche	300	0.8 à 5	Pêche.
	Quai Sud du môle oblique (chalutiers)	217	6.5 à 9	
	Quai au guano	150	4,8 à 6.5	Guano.
Bassin 2	Quai phosphates Poste 6	250	8 à 10	Phosphates.
	Quai de Commerce. Poste 2 à 5	448	5,5 à 8.9	Pet coke, baryte, manganèse, minerais.
	Quai docks silos. Poste 1	270	7,1 à 10	Céréales, navires de croisière.
	Quai en tableau.	124	5,7	Servitudes et plaisance.
Bassin 3	Quai Nord. Poste 9	186	8,5 à 9.7	Soude, acide phosphorique.
	Quai de rive. Postes 7 et 8	384	6.3 à 10.6	Soufre, acide phosphorique.

## 2.3. Livre des feux et Radiosignaux des côtes marocaines

### 2.3.1. Correction temporaire.

**Zone Méditerranée (Du Cap Spartel à la frontière Est du Royaume du Maroc) parus du 01 au 31 mars 2020.**

Néant.

### Récapitulatif des corrections (Zone Méditerranée).

Port Tanger ville								
00100 D.2500	<b>Charf</b>	35 45,96 N 005 47,38 W	Oc(3)WRG.12s	88	<b>W.16</b> <b>R.12</b> <b>G.11</b>	Maison blanche à terrasse 7	[2 (1.5 ; <b>1.5</b> ) ; 1.5 ; <b>4.5</b> ]. <b>G</b> 140°-174,5° (34,5°), <b>W</b> 174,5°-200° (25,5°), <b>R</b> 200°-225° (25°), <b>Obsc</b> 225°-140° (275°) Eteint	<b>18 04</b>
Port militaire de Ksar Sghir								
01350	Môle – Extrémité	35 50,52 N 005 34,47 W	VQ(3)W.5s	4	2	Poteau blanc 1,5	Eteint	<b>20 01</b>
Tanger Med 1								
02600 D.2493	<b>Pointe Ciress</b>	35 54,41 N 005 28,89 W	Fl(3)W.12	44	<b>18</b>	Tour tronco- nique ocre	[2 ( <b>1.6</b> ; 0.4) ; <b>1.6</b> ; 6.4]	<b>18 01</b>
	<b>(Râs Ciress)</b>					8	<b>Vis</b> 060°-330° (270°)  Eteint (2018)	
Port de Nador								
07100	« <i>NAI</i> »	35 16,68 N 002 55,44 W	Fl.G.5s	1,5	2		Retiré	<b>20 01</b>
07200	« <i>NA5</i> »	35 16,42 N	Fl(3)G.6s	1,5	2		A la dérive	<b>19 10</b>

**Zone Atlantique (Entre le Cap Spartel et le Cap Blanc) parus du 01 au 31 mars 2020.****Port de Tan Tan**

18450	Guidage Vigie de la capitainerie	28 28,82 N 011 21,00 W	VQ.RWG.0,6s	1 8	Jour :2 Nuit : 5	Mât métallique 6	G 030°- 035° (5°), W 035°-037° (2°), R 037°-042° (5°)  Éteint	<b>20 03</b>
-------	--	---------------------------	-------------	--------	------------------------	---------------------	---	--------------

**Récapitulatif des corrections (Zone Atlantique).****Port de Larache**

09750	Mât sémaphorique de la digue Sud	35 12,00 N 006 09,16 W	F.RWG		5	Mât	Feux fixes superposés visibles sur tout l'horizon Éteint	<b>19 03</b>
-------	-------------------------------------	---------------------------	-------	--	---	-----	---	--------------

**Port de Mehdiya, Oued Sebou et port Kenitra**

10300 <i>D.2540</i>	Antérieur NR 3	34 15,62 N 006 40,13 W	Oc(3)W.12s	1 2	5	△ G	Rive Tribord Éteint	<b>18 04</b>
------------------------	-------------------	---------------------------	------------	--------	---	-----	------------------------	--------------

**Port de Casablanca**

14100 <i>D.2567</i>	<b>Roches Noires</b>	33 36,30 N 007 34,75 W	Oc.WR.4s	2 1	<b>W.2</b> 0 R.16	Tour blanche Lanterne rouge 19	[1] <b>W</b> 080°-090° (10°) ; 080° ≈ limite terre, <b>R</b> 090°-162° (72°), <b>W</b> 162°-237° (75°) ; 237° ≈ limite terre Eteint (2009)	<b>18 01</b>
------------------------	----------------------	---------------------------	----------	--------	-------------------------	--------------------------------------	--	--------------

**Port de Jorf lasfar**

15600 <i>D.2592</i>	<b>Cap Cantin</b>  <b>(Râs Beddouza)</b>	32 32,50 N  009 17 W	Fl(2)W.10s	6 5	<b>22</b>	Tour carrée ocre clair lan- terne verte  19	[ <b>0.4</b> ; 1.6 ; <b>0.4</b> ; 7.6]  Éteint	<b>20 02</b>
------------------------	--	----------------------------	------------	--------	-----------	---	--	--------------

**Port de Safi**

15850 <i>D.2599</i>	Feu directionnel à 150°	32 18,37 N 009 14,91 W	Oc.W.4s	1 0	3	Mât en forme cylindrique 10	<b>W</b> 147,5°-152,5° (5°) Eteint le 21.12.18.	<b>18 08</b>
------------------------	----------------------------	---------------------------	---------	--------	---	-----------------------------------	--	--------------

**Port de Tan Tan**

18100 <i>D.2617</i>	<b>Nachtigal</b>	28 28,51 N 011 20,77 W	Fl.W.5s	36	<b>15</b>	Tour 7	Eteint (2018)	<b>18 01</b>
------------------------	------------------	---------------------------	---------	----	-----------	-----------	---------------	--------------

**Port de Laâyoune**

19900 <i>D.2628</i>	<b>Cap Boujdour</b> <b>Feu aéromaritime</b>	26 07,44 N 014 29,17 W	Fl(3)W.15s	7 0	<b>24</b>	Tour heptago- nale blanche avec bandes verticales beiges	Eteint	<b>18 05</b>
------------------------	--	---------------------------	------------	--------	-----------	--	--------	--------------

<b>Port de Dakhla</b>								
20300	« DK »	23 36,35 N 016 00,11 W	Fl.W.10s	..	8		Atterrissage	
20350	« DK1 »	23 36,05 N 015 59,60 W	Fl(2)G.5s	5	5		Eteint Support brisé le 30.07.18	<b>19 09</b> <b>18 03</b>
20450	« DK3 »	23 35,53 N 015 59,22 W	Fl(2)G.10s	5	5		Déradée	<b>18 03</b>
20600	« DKS6 »	23 39,27 N 015 56,89 W	Q.R.5s		4		Eteint	<b>19 11</b>
20650	« DK7 »	23 40,05 N 015 54,83 W	Fl(2)G.5s		5		Disparue	<b>19 03</b>
20700	« DKS8 »	23 39,35 N 015 56,97 W	Q.R.5s	...	4		Eteint	<b>19 11</b>

## 2.4. Autres ouvrages

Néant.

## **CHAPITRE 3. MODIFICATIONS AUX COLLECTIONS**

### **3.1. Cartes marocaines coproduites avec le SHOM**

Néant.

### **3.2. Instructions nautiques des côtes marocaines**

Néant.

### **3.3. Livre des feux et Radiosignaux des côtes marocaines**

Néant.

### **3.4. Autres ouvrages**

Néant.